

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

OBJET : Animation pour les personnes du bel âge - Subventions de fonctionnement (3ème répartition) et d'investissement (2ème répartition) Exercice 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2018.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 62.600 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – fonctionnement ;
- 2) 39.445 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – investissement – bâtiments et installations ;
- 3) 9.414 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – investissement – biens matériels et études ;

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL